

Catalogue jouets No

08-07-2014

Le Comité d'Entreprise vous propose le catalogue des jouets pour Noël 2014

Règlement intérieur

Le jouet de votre enfant doit être impérativement choisi selon l'année de naissance indiquée sur la planche. Vous pouvez choisir un jouet dans une planche inférieure, mais en aucun cas dans la planche supérieure.

Les enfants dont les parents travaillent tous les deux à la Caisse pourront choisir 2 jouets figurant sur la liste ou 2 chèques cadeau de leur âge.

Cette année vous pouvez choisir un jouet dans le catalogue joint, un chèque « tir groupé »
La valeur du chèque est variable selon l'âge de l'enfant:

20 € de 2008 à 2014
30 € de 2003 à 2007
40 € de 1999 à 2002

Nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que tous les agents concernés aient connaissance de la liste dans les délais prévus.

Pour réserver un jouet

Identifiez-vous sur le site puis cliquez sur jouet 2014 dans l'espace privé

Sélectionnez le jouet de votre enfant.

Validez

La procédure d'identification est rappelée sur la page d'accueil du site.

Le site www.cpam.net est accessible sur internet et pas seulement à la C.P.A.M., vous pouvez donc vous inscrire de chez vous.

En cas de problème contactez par mail Denise TORQUET, Isabelle LE BON ou Michael MARTIN.

Sans réponse de la part d'un agent avant le 5 septembre 2014, nous serions contraints de choisir d'office un jouet pour son enfant.

Catalogue enfants nés en 2013 et 2014

Catalogue enfants nés en 2011 et 2012

Catalogue enfants nés en 2009 et 2010

Catalogue enfants nés en 2006, 2007 et 2008

Catalogue enfants nés en 2004 et 2005

Catalogue enfants nés en 1999 à 2003